CCPNon-titulaires

Élections professionnelles

(ré)Agissez!











MAÎTRES AUXILIAIRES, CONTRACTUELS, VACATAIRES ENSEIGNANTS, CPE ET CO-PSY DES COLLÈGES, LYCÉES, GRETA ET MGI

Syndicats majoritaires de l'enseignement secondaire, le SNES, le SNEP et le SNUEP, avec la FSU – première fédération de la fonction publique de l'État –, mènent depuis bien longtemps un travail de fond sur la précarité, ce qui leur a valu aux élections de 2008 la large confiance des non-titulaires.

En votant pour le SNES, le SNEP et le SNUEP aux CCP et pour les listes FSU aux CT et CTA, vous ferez le choix d'un syndicalisme combatif et majoritaire, synonyme d'efficacité. Vous agirez pour améliorer le dispositif de titularisation négocié en janvier et février derniers, pour faire aboutir le mandat d'un véritable plan de titularisation, qui n'écarte personne, et pour vous défendre au quotidien auprès des rectorats et dans les établissements.

Pour un véritable plan de titularisation

En application des négociations que la FSU ne cessait de demander et dans lesquelles la FSU a pesé, exigeons des titularisations dès 2012 :

- Garantie de réemploi et un plan de titularisation massif et rapide pour tous les maîtres auxiliaires, contractuels et vacataires en poste ou au chômage.
- ➤ Plan valorisant l'expérience par la dispense des épreuves théoriques des concours.
- Droit à la formation par des décharges de services, des congés formation...

EN FINIR AVEC LES PRATIQUES ILLÉGALES

- Cesser le recours illégal à la vacation qui pénalise tous les non-titulaires.
- Respecter le classement des contractuels en catégories en fonction des qualifications.
- > Garantir les droits sociaux (congés maladie, maternité...).
- ➤ Empêcher les contournements de CDI et les interruptions dans les services provoquées par les rectorats.

POUR UN CADRAGE NATIONAL DE LA GESTION DES NON-TITULAIRES

- Élargir les compétences des CCP, acquis de la FSU, en garantissant la transparence dans les actes de gestion de tous : renouvellements de contrats, affectations, avancement des rémunérations...
- > Imposer des règles collectives ministérielles de gestion afin de garantir l'équité de traitement dans toutes les académies.
- Permettre un avancement des rémunérations de tous les non-titulaires et une revalorisation des grilles de référence.
- Obtenir le versement d'indemnités kilométriques et améliorer nos conditions d'exercice et d'affectations.

